

Environnement mondial

Les atteintes à l'environnement se retournent en définitive contre l'homme

En exploitant de manière excessive les ressources naturelles pour les besoins de leur vie quotidienne, les habitants des pays en développement détériorent le plus souvent le milieu qui, justement, leur fournissait des moyens d'existence. Cette dégradation a une incidence négative sur la productivité locale, et conduit à une aggravation de la pauvreté. La destruction de l'environnement naturel, ce bien irremplaçable dont l'homme a besoin pour vivre, se poursuit d'heure en heure. Il est donc impératif d'instaurer une société durable et de parvenir à un équilibre entre développement économique et respect de l'environnement. Attentive aux enjeux environnementaux, la JICA apporte une aide dans plusieurs directions. Ses principales initiatives se concentrent sur la protection de la nature, la gestion de l'environnement, les ressources hydriques et la prévention des catastrophes.

Protection de l'environnement

Concilier protection de la nature et activités humaines

Situation générale

Au cours des dernières décennies, le développement à grande échelle et la consommation excessive de ressources naturelles ont entraîné la destruction rapide de l'environnement mondial. Partout progressent la déforestation, la désertification et l'extinction d'espèces. Les forêts tropicales humides sont à cet égard emblématiques : on estime que la superficie forestière détruite chaque année (environ 129 000 km²) équivaut à un tiers du territoire japonais.

Or, la perte d'une forêt entraîne celle de la biodiversité qu'elle abrite, et la fragilisation des écosystèmes. La déforestation accélère également l'érosion des sols et l'extension des terres dégradées. Tout cela mène à la destruction de l'environnement naturel.

De plus, la déforestation serait responsable de 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il convient donc de souligner l'importance fondamentale des ressources forestières dans la lutte contre le changement climatique.

Actions de la JICA

Pour la JICA, il est essentiel d'enrayer le cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement, et de faire émerger une société dont le développement s'opère en harmonie avec la nature. Pour que le développement humain puisse permettre le maintien de la biodiversité, au lieu d'en accélérer la perte, l'Agence contribue à la protection de l'environnement selon trois grands axes :

(1) Utilisation durable des ressources naturelles

Nombre d'habitants des pays en développement exploitent les ressources naturelles (eau, sol, arbres, fruits, plantes médicinales, végétaux et animaux, ressources aquatiques, etc.) pour les besoins de leur vie quotidienne. Or, l'accroissement rapide de la population entraîne une consommation supérieure à la capacité de régénération de ces ressources. Il en résulte une détérioration de l'environnement dont l'homme dépend pour subsister. Les populations locales doivent exploiter les ressources dans une optique durable et s'impliquer dans leur préservation et leur reconstitution, afin de protéger la nature et leurs propres moyens d'existence.

Animée par ce double objectif – protection de la nature et amélioration

du niveau de vie – la JICA apporte une aide en adéquation avec les besoins locaux. Ces efforts portent notamment sur la mise en place d'activités de production durables, la restauration et la préservation de l'environnement, et l'amélioration de la gestion des services communautaires. De plus, l'Agence contribue à évaluer les ressources forestières et à formuler des plans d'aménagement forestier, afin de soutenir l'exploitation durable des forêts et des autres ressources naturelles dans les pays en développement.

(2) Protection de la biodiversité

La JICA mène tout un éventail d'activités en faveur de la biodiversité dans le monde en développement. Par exemple, elle assure une coopération technique en vue d'améliorer les techniques de restauration des écosystèmes, et de renforcer les capacités de recherche des responsables administratifs et des scientifiques. L'Agence contribue également à sensibiliser la population locale à cet enjeu par des activités d'éducation à l'environnement. Enfin, elle s'attache à développer et à diffuser des techniques agricoles qui permettent d'augmenter la productivité tout en protégeant l'environnement. D'autres initiatives visent à renforcer et à améliorer les politiques, les systèmes et les structures organisationnelles nécessaires pour gérer de façon satisfaisante les réserves naturelles et les parcs nationaux.

Le gouvernement japonais a également souligné l'importance de la biodiversité en accueillant la 10^e Conférence des parties de la convention sur la diversité biologique (COP 10) à Nagoya, en octobre 2010. En tant qu'agence d'exécution de l'APD japonaise, la JICA continuera à diffuser les connaissances qu'elle a acquises au fil de ses activités de coopération internationale, et à promouvoir la protection de la biodiversité en collaboration avec d'autres pays.

(3) Gestion durable des forêts

Ressources naturelles des plus précieuses, les forêts jouent un rôle essentiel en interceptant l'eau des précipitations, limitant ainsi le ruissellement et l'érosion des sols. Elles captent également le CO² de l'atmosphère, ce qui contribue à limiter le réchauffement planétaire. Il importe par conséquent de planter des arbres sur les surfaces déboisées, mais surtout d'entretenir et d'aménager les forêts existantes de façon à enrayer l'épuisement de ces ressources.



La JICA réalise des études sur l'état des forêts, contribue au développement de techniques de boisement pour la régénération des superficies boisées, et mène des actions de sensibilisation à l'importance des forêts, de leur entretien et de leur gestion.

Efforts conjoints pour promouvoir la biodiversité

Il importe non seulement d'apporter une aide aux pays en développement, mais de leur fournir les outils qui permettront à ces pays de protéger l'environnement par leurs propres moyens. La JICA a collaboré avec de multiples acteurs (administrations locales, ministères, population locale, ONG, entreprises, etc.) pour créer un système destiné à promouvoir des activités axées sur la préservation de la biodiversité.

En Éthiopie, par exemple, où la dégradation forestière est très préoccupante, la JICA collabore avec des entreprises privées pour aider ce pays à obtenir auprès d'une ONG active dans le domaine environnemental une certification pour son café sauvage. Le café labellisé pourra être vendu à un juste prix sur les marchés internationaux. Cette activité aide les cultivateurs à accroître leurs revenus tout en préservant les ressources forestières.

Par ailleurs, la JICA réalise des études conjointes avec l'Université de Kyoto dans le Bassin du Congo, qui abrite l'une des trois plus vastes forêts tropicales humides de la planète. On réfléchit en effet aux moyens de promouvoir l'écotourisme afin de défendre la riche biodiversité de cette région – dont les gorilles sont emblématiques.

Gestion de l'environnement (mesures antipollution) Capitaliser sur l'expérience du Japon pour lutter contre de graves problèmes de pollution

Développer les capacités permettant de prévenir l'aggravation de la pollution

Situation générale

Les problèmes environnementaux, comme la pollution de l'eau et de l'air, qui étaient auparavant limités aux pays développés, se sont étendus aux pays en développement. Ils représentent une menace pour la santé et la survie des êtres humains et, plus globalement, du monde vivant, et ils empêchent les activités économiques de se développer sainement. Il convient de traiter ces problèmes en amont, sans attendre qu'ils aient des répercussions manifestes sur les écosystèmes et sur la santé des populations. À l'échelle internationale, il est urgent d'adopter une approche centrée sur la prévention.

Actions de la JICA

La gestion environnementale vise à réduire les contraintes que les activités humaines font peser sur l'environnement et à préserver la santé de la planète pour les générations futures. Or, les questions environnementales mettent en jeu des processus complexes et étalés dans le temps et l'espace. D'où la difficulté d'y apporter des solutions rapides.

En parallèle avec des projets coopératifs visant à développer les capacités des pays concernés, la JICA assure une aide privilégiant la création de capacités pratiques en gestion environnementale. Cette aide s'appuie sur trois éléments : coopération par étapes, en fonction du stade de développement du pays partenaire, participation de divers acteurs du développement, et sciences et technologies environnementales.

(1) Pollution de l'eau

La JICA appuie la mise en place de politiques destinées à prévenir la pollution des cours d'eau, des zones humides et des océans. L'Agence contribue notamment à élaborer des plans d'aménagement et à renforcer les capacités de surveillance des milieux aquatiques, et à améliorer les

capacités de proposition de politiques. Elle appuie également l'élaboration de plans et le renforcement des capacités de traitement des eaux usées d'origine domestique et industrielle, via la construction de réseaux d'assainissement, par exemple.

(2) Pollution de l'air (environnement atmosphérique)

La JICA appuie le développement de capacités en matière de surveillance de la pollution et d'élaboration de mesures antipollution. Elle soutient également l'élaboration de normes relatives aux émissions de polluants.

(3) Gestion des déchets

La JICA appuie l'élaboration de plans d'investissements publics pour la collecte, le transport, le traitement intermédiaire et l'élimination finale des déchets domestiques et industriels, et pour le transfert des technologies idoines aux responsables administratifs. Depuis quelque temps, la JICA contribue aussi à promouvoir le concept des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), pour favoriser l'instauration d'une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux. Elle mène notamment des actions visant à réduire les déchets à la source, favoriser le recyclage, promouvoir l'éducation à l'environnement et améliorer la prise de conscience du public.

(4) Gestion d'autres aspects environnementaux

La JICA soutient l'élaboration d'un plan de gestion environnementale, ainsi que des mesures de lutte contre la contamination des sols et la pollution minière.

La Cisjordanie ne dispose pas de services adéquats de gestion des déchets solides. Ceci s'explique par les difficultés financières de l'Autorité palestinienne, et par la pénurie de ressources humaines dans de nombreuses collectivités locales.

Face à cette situation, la JICA a lancé en 2005 le projet de renforcement des capacités en matière de gestion des déchets solides à Jéricho et dans la vallée du Rift du Jourdain, afin d'accroître les capacités des administrateurs compétents dans ce domaine.

Transposer les résultats de la ville modèle à d'autres régions

Il n'y a pas de collecte régulière des déchets solides en Cisjordanie. Ceux-ci sont souvent incinérés dans des champs ou abandonnés n'importe où, et l'on s'inquiète de plus en plus de leur impact sur la santé humaine et sur l'environnement.

En 2004, l'Autorité palestinienne a demandé au Japon de l'aider à créer un système de gestion des déchets solides sur une zone étendue allant de Jéricho à la vallée du Jourdain et englobant de nombreuses petites collectivités locales. L'objectif était de mettre en place un conseil conjoint en charge de la gestion des déchets – qui jusqu'ici était traitée de manière isolée par chaque petite collectivité.

Dans le cadre du projet de coopération technique, la Palestine a mis sur pied un conseil conjoint devant fonctionner comme agence d'exécution pour la gestion des déchets solides dans la région. Ce projet devait faire office de projet pilote. En réponse à cette demande, dès septembre 2005, la JICA s'est efforcée d'instaurer un système durable de gestion des déchets et de décharge contrôlée pour une vaste zone. À cet effet, l'Agence a envoyé une équipe d'experts en Palestine, accueilli des stagiaires au Japon, mené des activités de sensibilisation auprès de la population locale, financé des équipements pour les sites de décharge (camions de collecte, bennes, bulldozers, etc.) et contribué à améliorer les décharges publiques. Les techniques utilisées pour apporter ces améliorations sont devenues une référence pour d'autres régions palestiniennes.

Toutefois, en raison des restrictions politiques et économiques à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine, des retards de livraison du matériel envoyé par les organisations internationales et de la fragilité financière du conseil conjoint, la durée du projet a été prolongée d'un an et demi (jusqu'en février 2010). Près de 90 % des habitants sont satisfaits de la situation actuelle (service régulier de collecte des ordures). Le conseil conjoint a été bénéficiaire en 2009, après avoir renforcé sa gestion. Le gouvernement palestinien a entrepris

de transposer les résultats de ce projet à 10 autres régions de Cisjordanie.

En matière de gestion des déchets solides, la JICA assure une aide fondée sur l'expérience japonaise dans d'autres villes que celles de Palestine ; elle opère notamment en Chine, en Indonésie, au Vietnam et dans certains pays du Pacifique. L'Agence promeut par exemple le concept des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), et elle contribue au développement de sites de décharge utilisant une méthode d'enfouissement semi-aérobie, d'origine japonaise. À l'avenir, la JICA continuera à promouvoir largement la protection de l'environnement, qui constitue un enjeu de premier plan.

Un point de vue local

Abdel Jabbar, directeur exécutif, conseil conjoint pour les services, la planification et le développement de la gestion des déchets solides à Jéricho et dans la vallée du Rift du Jourdain

Ce projet est très bien planifié et très efficace. C'est devenu un modèle pour la gestion des déchets solides. Je suis fier et honoré d'y avoir participé. Cependant, quand je regarde autour de moi, je constate que d'autres régions ont d'importants besoins en matière de développement, et j'espère que mon expérience pourra fournir un cadre de référence.

Un point de vue local

Hiroshi Abe

De nombreuses réunions publiques ont eu lieu pour présenter et expliciter le projet avant le démarrage de ces services en janvier 2007. Quand ceux-ci ont commencé à fonctionner, les résidents ont beaucoup mieux compris la finalité du projet, qui a fini par être largement accepté.



Réunion du conseil conjoint (Photo : Kenshiro Imamura)


Étude de cas
Valorisation des ressources en eau, un bien précieux
Brésil : Projet de développement des capacités de la SABESP (la compagnie d'assainissement de l'État de Sao Paulo) en vue de réduire le volume d'eau non comptabilisée

L'eau non comptabilisée (ENC) est celle qui entre dans le système de distribution mais « se perd » avant d'atteindre l'utilisateur. Ces déperditions sont imputables à des fuites, des branchements illicites, un comptage inexact, etc. Bien qu'ayant été purifiés et distribués, ces volumes non comptabilisés ne génèrent aucun revenu pour l'opérateur de l'eau. Supprimer les pertes permet de gérer plus efficacement des ressources en eau limitées, et de protéger le milieu aquatique tout en réduisant les coûts de distribution de l'eau purifiée. Cela permet également d'élargir l'accès aux réseaux de distribution d'eau et d'assainissement.

À l'échelle mondiale, le Japon est très en pointe dans la réduction des volumes d'ENC. Depuis 2007, la JICA apporte une aide à la SABESP (Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo, la société en charge de la distribution d'eau et de l'assainissement dans l'État de Sao Paulo) en lui transmettant des technologies destinées à réduire les déperditions d'eau. La JICA s'apprête également à débloquer une APD.

Amélioration des techniques de gestion employées pour réduire le volume d'ENC L'État de Sao Paulo, le plus vaste du Brésil, abrite 40,5 millions de personnes, soit 20 % de la population du pays. Or, cet État possède peu de ressources hydriques : il n'a accès qu'à 1,6 % de l'eau du Brésil. La SABESP, la compagnie des eaux en charge des 368 villes de l'État, dont la capitale Sao Paulo, est l'un des principaux opérateurs mondiaux dans ce secteur. Elle dessert en effet 25 millions d'utilisateurs en eau potable.

Cela étant, plus de 40 % de l'eau distribuée n'est pas comptabilisée. La SABESP s'emploie à réduire les fuites et à gérer plus efficacement l'approvisionnement en eau, conformément au

programme de gestion des fuites élaboré pour cet État en 1981. Ce programme n'ayant pas donné les résultats escomptés, l'aide de la JICA s'est révélée nécessaire.

En 2000, 2001 et 2003, l'Agence a envoyé des experts chargés de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de réduction des déperditions d'eau, et d'analyser les problèmes. Il est apparu que la technologie et le savoir-faire japonais pouvaient être mis à profit dans le cadre du projet sur l'eau. Ce projet a donc été lancé pour une période de trois ans (de 2007 à 2010), afin de renforcer les capacités de la SABESP en matière de contrôle et de gestion de l'ENC.

Une APD pourrait être attribuée, selon les résultats du programme

Ce projet porte notamment sur le transfert des technologies nécessaires pour : évaluer l'état des canalisations et détecter les fuites ; réparer les chaussées après les travaux sur canalisations défectueuses ; installer et gérer les compteurs d'eau de façon optimale (conseil technique) ; contrôler la pression de l'eau. Des experts venus de Saitama, Kawasaki et Nagoya, et des consultants japonais ont transmis les technologies censées permettre au personnel de la SABESP de gérer plus efficacement l'ENC à moyen et long terme.

La SABESP a conçu un plan à long terme (couvrant la période 2009-2019) de réduction de l'ENC et d'amélioration de l'efficacité énergétique en s'appuyant sur les résultats de ce projet. Elle mène d'autres efforts concertés pour réduire les ENC. Une demande d'APD a été émise pour assurer le financement de ce programme de 2011 à 2013. Elle est actuellement à l'étude.

De nombreux pays en développement déplorent d'importants volumes d'eau non comptabilisée, ce qui constitue un gros problème. La JICA mène des activités de réduction de l'ENC en Jordanie, en Égypte et au Salvador.

Un point de vue local

Masahiro Shimomura, originaire de Saitama (au Japon)

L'optimisation du cycle de l'eau relève de la responsabilité sociale des sociétés de distribution d'eau et d'assainissement. La réduction des déperditions d'eau est donc une priorité majeure. Cette idée était loin d'être une évidence au Brésil, mais ce projet a fait évoluer les mentalités au sein de la SABESP.

Un point de vue local

Eric Cerqueira Carozzi, responsable du développement des opérations, Centre de planification de la SABESP

Ce projet a « semé les graines du changement » au sein de la SABESP. Il nous a permis d'acquérir de nouvelles technologies, mais aussi – et surtout – il a modifié notre regard sur les enjeux liés à la gestion de l'ENC. Forte de l'expérience acquise à travers ce projet, la SABESP a mis en place un système de formation de ses collaborateurs, et elle ambitionne de diffuser ses connaissances dans d'autres pays d'Amérique du Sud via le programme de formation pour les pays tiers, dans le cadre d'un partenariat Japon-Brésil. Nous avons encore beaucoup à faire avant de ramener l'ENC à des niveaux comparables à ceux du Japon, mais je suis certain que nous y parviendrons, grâce à l'aide financière de ce pays et à la continuité des efforts en matière de formation et d'organisation.



Réparation des fuites d'eau



Sur un site pilote

Ressources hydriques

Plus d'un milliard d'individus n'ont pas accès à de l'eau potable salubre ; 80 % des maladies sont d'origine hydrique dans les pays en développement

La gestion intégrée des ressources en eau contribue à améliorer l'approvisionnement en eau salubre

Situation générale

Un tiers de la population mondiale souffre de pénurie d'eau, et plus d'un milliard d'individus n'ont pas accès à de l'eau de boisson salubre. Toutes les huit secondes, un enfant meurt d'une infection d'origine hydrique. Parmi les maladies qui frappent les habitants des pays en développement, 80 % seraient imputables à la consommation d'eau insalubre. Les pénuries alimentaires liées aux inondations et à la répartition inéquitable des ressources hydriques viennent allonger la liste des problèmes liés à l'eau.

Actions de la JICA

Lors du Troisième Forum mondial de l'eau organisé au Japon en 2003, la JICA annonçait les grandes lignes de sa politique de coopération dans ce domaine. Elle a présenté le bilan de ses activités internationales dans le secteur de l'eau lors du Quatrième Forum mondial de l'eau en 2006, du premier sommet de l'eau Asie-Pacifique en 2007 et du Cinquième Forum mondial de l'eau en 2009. Par ailleurs, l'Agence met en œuvre des programmes permettant de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de tenir les engagements pris lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV). En construisant des installations d'adduction d'eau via des aides sous forme de dons, la JICA a permis à 27 millions d'individus de par le monde de bénéficier d'un accès à l'eau potable salubre entre 2004 et 2008.

Il est indispensable de dresser un état des lieux des ressources en eau par pays ou par région pour pouvoir apporter une aide adaptée aux besoins locaux.

(1) Promotion de la gestion intégrée des ressources hydriques

En matière de gestion des ressources hydriques, la JICA privilégie l'approche intégrée, qui permet de prendre en compte les différents problèmes liés à l'eau : maîtrise des inondations, usages de l'eau, protection du milieu aquatique, etc. Concrètement, l'Agence appuie l'élaboration de plans de gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins versants, la mise en place de systèmes de collecte et d'analyse de données sur les

ressources hydriques, et l'élaboration de systèmes de gestion des bassins versants.

(2) Approvisionnement en eau des zones urbaines

La JICA apporte une aide axée sur la planification d'installations hydrauliques, l'exploitation et l'entretien des équipements hydrauliques – pour en assurer le fonctionnement efficace –, et enfin le développement de capacités relatives à l'eau non comptabilisé et à la collecte des redevances auprès des usagers.

(3) Approvisionnement en eau des zones rurales

La JICA déploie des efforts dans quatre directions : réalisation d'études hydrogéologiques pour l'aménagement de puits ; élaboration de plans de développement des puits et d'autres installations ; amélioration des systèmes d'entretien et de gestion des installations hydrauliques existantes ; amélioration de l'assainissement en milieu rural.

(4) Lutte contre les inondations

L'Agence participe à la mise en œuvre de mesures raisonnables de lutte contre les inondations englobant la totalité des bassins versants, de la partie supérieure à la partie inférieure des cours d'eau. Cela implique une approche diversifiée combinant les aspects structurels et non structurels. Les projets portent notamment sur la planification des installations, sur le renforcement des organisations communautaires dans une optique de prévention des inondations, et sur la mise en place de systèmes d'alerte.

(5) Protection du milieu aquatique

Dans le cadre de la gestion intégrée des ressources hydriques, qui met l'accent sur une utilisation efficace de ces ressources limitées et favorise l'instauration d'un développement durable, la JICA appuie le renforcement des systèmes de protection du milieu aquatique. Ses activités englobent l'élaboration de normes environnementales, le suivi, la maîtrise des sources de pollution, et des activités de sensibilisation.

Prévention des catastrophes

Près de 90 % des victimes de catastrophes naturelles vivent dans les pays en développement

Mettre à profit l'expérience, la technologie et le savoir-faire du Japon en matière de prévention des catastrophes pour instaurer des sociétés résilientes face aux aléas naturels

Situation générale

La prévalence et la puissance destructrice des catastrophes ont augmenté ces 30 dernières années. Cyclones suivis d'inondations, tremblements de terre, éruptions volcaniques et autres catastrophes frappent presque quotidiennement la planète. Or, les habitants des pays en développement y sont particulièrement vulnérables, en raison du phénomène d'urbanisation qui accélère la concentration de population dans des villes où la

planification et les infrastructures sociales ne suivent pas. Non seulement les catastrophes naturelles provoquent des pertes en vies humaines, mais elles détruisent les moyens de subsistance, ce qui a pour effet d'aggraver la pauvreté. Si l'approche classique de l'aide se concentre sur des mesures structurelles comme la construction de barrages et de digues, il convient également de déployer une panoplie de mesures de type non structurel ; il s'agit par exemple de mettre en place des systèmes d'alerte aux



catastrophes, de cartographier les risques et de prévoir des exercices d'évacuation, afin d'améliorer la réaction des individus et de la société aux situations d'urgence.

Actions de la JICA

À partir d'une approche globale fondée sur le cycle de gestion des catastrophes – intervention d'urgence après la catastrophe, relèvement et reconstruction, activités de prévention et d'atténuation –, la JICA s'appuie sur son expérience pour apporter une aide dans les trois domaines suivants.

(1) Appui à l'instauration d'une société capable d'assurer la protection des vies humaines

Le risque de catastrophe naturelle augmente dans les pays en développement. La JICA s'appuie sur les capacités techniques pointues du Japon en matière de prévention des catastrophes pour évaluer les risques dans ces pays, et proposer des mesures d'atténuation des risques existants et d'autres mesures destinées à prévenir de nouveaux risques, pour permettre aux habitants de vivre plus sereinement.

(2) Appui à l'élaboration de plans de gestion intégrée des catastrophes

La JICA soutient l'élaboration de plans d'action et de plans de gestion intégrée des catastrophes. Ces outils incorporent des éléments tels que l'identification des risques liés aux catastrophes, l'amélioration des systèmes de gestion des catastrophes et des capacités des institutions administratives, la mise en place d'un cadre juridique idoine, la sensibilisation du public et le renforcement des capacités de réaction.

(3) Soutien à la prise en compte de la sécurité humaine via la gestion communautaire du risque de catastrophe

L'expérience du Japon a mis en évidence l'importance de l'auto-assistance et de l'assistance mutuelle, parallèlement au rôle de l'aide publique. Les mesures communautaires sont déterminantes dans les pays en développement, où les capacités institutionnelles de gestion des catastrophes demeurent insuffisantes. La JICA concentre donc son aide sur le renforcement de ces capacités au niveau des communautés et des individus, et sur la mise en relation de ces groupes avec les organisations publiques.

Mesures d'adaptation au changement climatique

Instaurer une société faiblement émettrice de carbone et résiliente face aux changements climatiques

Coopération pour le développement visant à soutenir les mesures d'adaptation au changement climatique prises par les pays en développement

Vers une société sobre en carbone et résiliente face aux risques climatiques

Le changement climatique, dont les effets sont de plus en plus visibles, pèse sur notre avenir. La lutte contre ce phénomène est un enjeu planétaire. Dans les pays en développement, il est impératif de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou GES (mesure d'atténuation), qui sont l'une des causes de ce changement, et de mettre en place des mesures de prévention ou de réduction des impacts négatifs (mesures d'adaptation). Beaucoup attendent des pays en développement, pour l'instant faiblement émetteurs de GES, qu'ils s'orientent vers une croissance sobre en carbone. Ceci implique de réduire les émissions tout en instaurant une croissance durable. Or les pays en développement, et notamment les franges les plus pauvres de leur population, sont les plus vulnérables face aux changements climatiques. Il est donc essentiel de contribuer à l'émergence de sociétés résilientes face au changement climatique, dans l'optique de la sécurité humaine.

Coopération pour le développement visant à soutenir les mesures d'adaptation au changement climatique prises par les pays en développement

Les mesures de lutte contre le changement climatique, qui sont étroitement liées aux problèmes de développement, doivent obéir à une vision à long terme intégrant également le développement durable. La JICA soutient l'élaboration et la mise en œuvre de politiques conçues à la fois pour lutter contre le changement climatique et pour favoriser le développement durable des pays concernés, en s'appuyant sur ses expériences et résultats antérieurs.

La JICA aide les pays en développement à instaurer une croissance

sobre en carbone, en exploitant l'expérience et la technologie du Japon (et notamment du secteur privé japonais). Les efforts déployés, qui visent à stimuler le développement durable tout en réduisant les émissions de GES, comprennent : la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables, le recours aux énergies propres pour l'électrification de nouvelles régions, la mise en place de systèmes de transport sobres en carbone et de programmes de boisement et de préservation des forêts. De plus, la JICA promeut le recours au Mécanisme pour un développement propre (MDP) pour des projets axés sur la réduction de la pauvreté, en assurant un appui financier pour l'enregistrement MDP de projets de développement. En tirant parti des bénéfices supplémentaires du MDP dans les programmes de réduction de la pauvreté, la JICA peut inciter les pays en développement à conjuguer réduction de la pauvreté et croissance durable.

Le changement climatique n'ayant pas les mêmes effets d'un pays à l'autre, les mesures d'adaptation doivent être spécifiques à la situation de chaque pays. Par exemple, dans les régions connaissant un stress hydrique, la JICA apporte une aide centrée sur l'approvisionnement en eau de boisson propre et en eau à usage agricole. Dans les parties du globe particulièrement menacées par l'augmentation du volume et de la violence des précipitations, ou par l'élévation du niveau de la mer, l'Agence contribue à mettre en place une société résiliente face au changement climatique. Elle s'appuie pour cela sur des mesures structurelles et non structurelles de lutte contre les catastrophes que constituent les inondations et les ondes de tempête.